



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## établissements d'accueil

Question écrite n° 25550

### Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur le fait que le centre hospitalier régional de Metz dispose sur Metz d'un hôpital central (Bon-Secours) et de diverses annexes, notamment le centre Félix-Maréchal pour les personnes âgées. Il est prévu de reconstruire l'hôpital Bon-Secours sur le site du château de Mercy. Par contre, la localisation du service de rééducation fonctionnelle polyvalente et gériatrique est confirmée à Félix-Maréchal. Il est donc important de mettre en route les plateaux techniques de rééducation fonctionnelle et d'envisager que les surfaces dévolues à la rééducation cardiaque soient mises à la disposition du secteur gériatrique, qui souffre d'un manque cruel de places à l'heure actuelle, pour mettre à l'aise ces différentes activités, notamment l'hôpital de jour gériatrique, le bureau de coordination, l'hospitalisation à domicile des personnes âgées, des soins palliatifs gériatriques, etc. Or certains souhaiteraient ne pas réaliser les travaux indispensables prévus à Félix-Maréchal pour les personnes âgées et afin de prendre la somme correspondante de 5 millions d'euros, déjà votée en conseil d'administration du CHR Metz-Thionville, pour la réaffecter dans la construction d'un nouvel hôpital. Cette éventualité semble totalement inacceptable au moment où les séquelles de la canicule de l'été 2003 prouvent l'importance du retard dans la prise en charge des personnes âgées et handicapées. Elle souhaiterait donc qu'il lui indique dans quelles conditions l'ARH de Lorraine pourra au moins intervenir afin d'imposer un seuil qualitatif minimum des structures de l'établissement Félix-Maréchal.

### Texte de la réponse

Le centre hospitalier régional de Metz dispose d'un hôpital central appelé Bon-Secours et de diverses annexes, notamment le centre Félix-Maréchal destiné à la prise en charge des personnes âgées. L'hôpital de Bon-Secours est en cours de reconstruction sur le site du château de Mercy, et le centre Félix-Maréchal est en cours de réaménagement. À Félix-Maréchal, la réhabilitation des locaux d'hospitalisation de médecine, de soins de suite et de réadaptation, de soins de longue durée a commencé en 2004. Elle doit s'achever en 2008. Par ailleurs, le plateau technique de la rééducation fonctionnelle polyvalente destiné aux personnes âgées va être agrandi et modernisé. Les travaux débuteront en 2007. Le projet prévoit toutefois qu'une activité de rééducation fonctionnelle soit également installée sur le site de Mercy afin d'assurer la suite des hospitalisations en court séjour du CHR. Ce site accueillera en outre un plateau technique de rééducation et de réadaptation cardiaque. Les projets de travaux du centre Bon-Secours et ceux du centre Félix-Maréchal ne sont donc aucunement concurrents mais bien complémentaires, tant au niveau des activités proposées qu'au niveau des financements, les premiers émergeant sur les crédits alloués dans le cadre du plan Hôpital 2007, les seconds sur des crédits accordés dans le cadre du contrat d'objectifs et de moyens passé entre le CIIR et l'agence régionale de l'hospitalisation.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

**Circonscription :** Moselle (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 25550

**Rubrique** : Personnes âgées

**Ministère interrogé** : santé

**Ministère attributaire** : santé et solidarités

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 29 septembre 2003, page 7412

**Réponse publiée le** : 28 novembre 2006, page 12522